



NORMANDIE

ADDENDUM  
À partir du 29/04/2026

# PARTICULIERS

# Vos tarifs

# au quotidien

---

Principales conditions tarifaires  
En vigueur à partir du  
29/04/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/04/2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29/04/2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.





# Vos moyens et opérations de paiement

## Cartes

### Cotisation carte

#### Carte de paiement et de retrait )))

##### CATÉGORIES DE CARTE

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</b> - L'autre carte ▲●	19,65 €/AN	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)</b> - Maestro/Mastercard à autorisation systématique	35,30 €/AN	
- Eko Mastercard	41,80 €/AN	
<b>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)</b> - Standard Mastercard	48 €/AN	48 €/AN
- Visa Classic	48 €/AN	48 €/AN
- Gold Mastercard	147 €/AN	147 €/AN
- Visa Premier	147 €/AN	147 €/AN
- World Elite Mastercard		330,50 €/AN
- Visa Infinite		330,50 €/AN

#### Carte de paiement

	Débit immédiat	Débit différé
<b>Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)</b>	<b>NOUS CONSULTER</b>	

#### Carte de crédit associée à un crédit renouvelable (carte de paiement internationale)

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Standard Mastercard Cartwin <sup>1</sup> )))	48 €/AN	48 €/AN
Gold Mastercard Cartwin <sup>1</sup> )))	147 €/AN	147 €/AN

<sup>1</sup> Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT », carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

## Cotisation carte (suite)

### Carte de retrait

Carte Libre Service Bancaire <sup>1</sup>	GRATUIT
---	---------

### Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable Supplétis <sup>2</sup>	48 €/AN
Standard Mastercard Cart'LIB	28,80 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Globe Trotter	48 €/AN



### Bon à savoir !

Le logo  indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (exclue L'Autre Carte) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère.

<sup>1</sup> Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

<sup>2</sup> La carte Supplétis est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.



# Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

## Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lors que les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

### Offre Prestige

#### Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (CAEL).

#### Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

33 €/MOIS  
+ DE 30 ANS

23 €/MOIS  
26-30 ANS

15 €/MOIS  
18-25 ANS

DONT 4,5 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Prestige (suite)

<b>Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup></b>	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
<b>Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement</b>	
Retrait d'espèces en euro <sup>2</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
<b>Paieement par carte<sup>3</sup></b>	
En euro <sup>2</sup> ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
<b>Assurance de la Banque au Quotidien</b>	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium <sup>4</sup>	<b>33 €/MOIS + DE 30 ANS</b>
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	<b>23 €/MOIS 26-30 ANS</b>
	<b>15 €/MOIS 18-25 ANS</b>
	<b>DONT 4,5 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE</b>
<b>Merci pour l'info Prestige (version numérique)</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info</li><li>• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de <a href="http://www.mercipourlinfo.fr">www.mercipourlinfo.fr</a></li><li>• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)</li></ul>	
<b>Mon Sécuricoffre +</b>	
50 Go	

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>4</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

# Offre Premium

## Gestion du compte

### Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

### E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne (CAEL)

## Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an.

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an.

**16 €/MOIS  
+ DE 30 ANS**

**9 €/MOIS  
26-30 ANS**

**5 €/MOIS  
18-25 ANS**

**DONT 4,5 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Premium (suite)

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : Illimité.

### Paieement par carte<sup>1</sup>

En euro<sup>5</sup> dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : Illimité.

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium<sup>3</sup>

Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium

### Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

### Mon Sécuricoffre +

5 Go

**16 €/MOIS  
+ DE 30 ANS**

**9 €/MOIS  
26-30 ANS**

**5 €/MOIS  
18-25 ANS**

**DONT 4,5 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

# Offre Essentiel

## Gestion du compte

### Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

### E-relevé mensuel

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc): Crédit Agricole en Ligne (CAEL).

## Commission d'intervention

Commission d'intervention<sup>1</sup> : 12 / an.

## Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Standard Mastercard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

### Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)

### Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Émission d'un virement SEPA (occasionnel ou permanent, classique ou instantané, en agence ou en ligne)

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA<sup>2</sup>

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

**10 €/MOIS  
+ DE 30 ANS**

**6 €/MOIS  
26-30 ANS**

**3 €/MOIS  
18-25 ANS**

**DONT 1 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE**

<sup>1</sup> Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

<sup>2</sup> Sauf gratuité imposée par la loi.

## Offre Essentiel (suite)

### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro<sup>2</sup> ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

### Paieement par carte<sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

### Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus<sup>3</sup>

### Merci pour l'info

- Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de [www.mercipourlinfo.fr](http://www.mercipourlinfo.fr)
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

### Mon Sécuricoffre +

5 Go

10 €/MOIS  
+ DE 30 ANS

6 €/MOIS  
26-30 ANS

3 €/MOIS  
18-25 ANS

DONT 1 €  
CORRESPONDANT  
AUX COTISATIONS  
D'ASSURANCE

## Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients).

### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (CAEL)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

GRATUIT

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

<sup>3</sup> Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.

L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

## Offre Eko (suite)

### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5€/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**

Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

### Paiement par carte<sup>1</sup>

En euro<sup>2</sup> dans un pays de l'EEE

**GRATUIT**

### Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »

**EN OPTION :  
1 €/MOIS  
(cotisation carte)**

Paiement en euros<sup>2</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).

Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus

Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros<sup>2</sup> ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois

**1 €/RETRAIT  
À PARTIR DU 4<sup>EME</sup>  
RETRAIT/MOIS**

### Assurance de la banque au quotidien (en option)

Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois

**EN OPTION :  
1 €/MOIS**

<sup>1</sup> Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

<sup>2</sup> Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

### Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 28/04/2026)

#### Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (CAEL)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

#### Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Eko Mastercard » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Comprenant l'émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Délivrance d'un chéquier (sur demande)

#### Retrait d'espèces par carte<sup>1</sup>

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

**2,00 €/MOIS**

<sup>1</sup> Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



### Bon à savoir !

**L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert** : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **22 € / chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **42 € / chèque**

Tous les produits, services et opérations non – listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résilié, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate de barème tarifaire en vigueur à la date de résiliation.

## Ordres de Bourse : achat et vente en France

EN AGENCE	PEA / PEA - PME	Compte titres/ PERI Titres
-----------	-----------------	----------------------------

Sélection ETF agence	0,25% du montant de l'ordre (Minimum 1 €)	
----------------------	--	--

### PAR INTERNET : Invest'Store Initial<sup>1</sup>

Abonnement au service Invest'Store INITIAL	GRATUIT	GRATUIT
Actions et obligations françaises	0,5% du montant de l'ordre	0,6% du montant de l'ordre, Minimum 10,75€

### PAR INTERNET : Invest'Store INTÉGRAL<sup>1</sup>

Abonnement au service Invest'Store Intégral -> Moins de 12 ordres de Bourse / an -> A partir de 12 ordres de Bourse / an	96€ GRATUIT	
-> Ordre ≤ à 1 100€	0,5% du montant de l'ordre maxi 1€	Forfait 1 €
-> Ordre > à 1 100€	0,12 % du montant de l'ordre	

### ORDRES PASSÉS PAR LE CENTRE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES (02 54 81 57 75)<sup>2</sup>

Frais proportionnels sur le montant de l'ordre	1,2%	
Obligations, Actions, bons de souscription, ETF et assimilés :		1,20% du montant de l'ordre Minimum 16,70€ Frais fixes à la ligne : 5,55€
Droits d'attribution et droits de souscription :		1,20% du montant de l'ordre Minimum 6,60€

### SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)

-> Frais proportionnels sur le montant de la position par jour de portage	0,03%
-> Montant minimum	6,90€
-> Frais d'accès au service SRD (refacturation des frais d'intermédiaire))	4,70€/mois

<sup>(1)</sup> Limités à 0,5% du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2% dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

<sup>(2)</sup> Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution



## Document informatif à vocation non-publicitaire

Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Normandie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 15 esplanade Brillaud de Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4 - Immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro SIREN 478 834 930 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n°07 022 868 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CP114012021000000026 délivrée par la CCI de CAEN, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. Identifiant unique CITEO : FR234284\_01MEMX.